

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 37 (1975)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Affaires internes

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

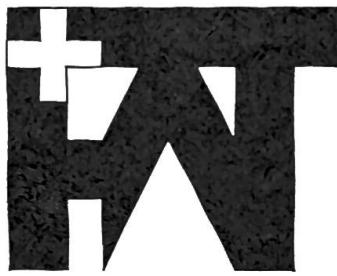
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Informations de techniques agricoles à l'intention des praticiens publiées par la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural (FAT), CH 8355 Tänikon.

Rédaction: Dr P. Faessler, Directeur de la FAT

6ème année, mai 1975

## Affaires internes

Chers lecteurs,

Notre Bulletin, dans lequel sont régulièrement publiés les résultats des recherches pratiques effectuées par la FAT, est déjà entré dans sa sixième année de parution. De nombreux lecteurs ignorent certainement les conditions difficiles dans lesquelles nous devons accomplir nos tâches vu les restrictions qui nous limitent en ce qui concerne l'effectif du personnel, les locaux à disposition et les moyens financiers. Il est vrai que la rénovation des vieux bâtiments du cloître et l'érection d'une construction abritant les bureaux devraient être achevées à la fin de cette année. Mais le blocage du personnel intervenue dans toute l'administration fédérale exerce une influence paralysante sur notre Station de recherches, dont le développement a seulement commencé. L'effectif de son personnel ne représente en effet actuellement qu'environ le 50% de ce qui avait été prévu.

La situation est encore plus précaire en ce qui touche l'extension des bureaux destinés aux divers travaux techniques. Ainsi que vous l'aurez peut-être appris par la presse ou la radio, chers lecteurs, la réalisation des projets déjà établis en 1972 pour nos ateliers de mécanique, nos halles d'essais et nos bancs d'essais pour moteurs a été différée plusieurs fois et récemment bloquée sine die vu le manque de moyens financiers de la Confédération. D'entente avec M. Brugger, conseiller fédéral, ainsi qu'avec la Direction fédérale des constructions et la Division fédérale de l'agriculture, seuls les projets de construction les plus urgents seront réalisés à Tänikon et encore sous forme de solutions provisoires. Ces

solutions prévoient l'édification d'un hangar de conception simple, lequel nous servira pour l'exécution d'essais avec des pulvérisateurs, des distributeurs d'engrais, des machines de fenaïson et des cadres de sécurité destinés aux tracteurs. En outre, un banc d'essais pour mesurer la puissance aux roues (cédé gratuitement par un office militaire), de même que le banc d'essai pour mesurer la puissance à l'embrayage et à la prise de force (il doit être déménagé au plus tôt d'un ancien bâtiment du Strickhof), seront installés dans l'annexe d'un hangar existant. D'autre part, une baraque servant de bureau devra être transformée en salle de cours. Quant au domaine agricole de la FAT, un plan quinquennal prévoit la construction d'étables à jeune bétail et à vaches laitières, ce qui donnera la possibilité de libérer l'ancienne grange du cloître et d'y aménager des locaux à usages divers, dont un magasin. Enfin la porcherie, qui est actuellement logée sous le même toit que la menuiserie, l'atelier de mécanique et le laboratoire pour mesurages techniques, sera transférée ailleurs. Nous espérons que ces changements permettront d'obtenir une division plus rationnelle de la zone réservée aux divers travaux techniques, qui comprendra un département «machinisme», un département «essai de constructions» et un département «domaine agricole». Comme nous ne disposerons que de modiques crédits annuels pour les transformations et adaptations que cela présuppose, seuls les projets absolument indispensables et très urgents pourront être mis à exécution.

Pour la Direction et les collaborateurs de la FAT, ces mesures d'austérité ne présentent toutefois pas

uniquement un aspect défavorable. Nous montrons en effet aux contribuables, de manière concrète, que nous prenons au sérieux la question des économies à réaliser. D'un autre côté, nous pensons que des constructions improvisées et limitées au strict nécessaire nous donnent plus de crédibilité auprès des agriculteurs que des bâtiments publics de prestige pareils à ceux qu'on a pu voir surgir ici et là depuis un certain temps.

Lorsque vous viendrez visiter notre Station de recherches à telle ou telle occasion ou pour n'importe quel motif, nous vous demandons donc, chers lecteurs, de fermer les yeux sur certaines insuffisances, puisque nous ne pourrons vous faire voir des bâtiments neufs imposants. Soyez cependant assurés que ces insuffisances n'ont aucune influence sur la qualité de nos travaux de recherche.

Le Direction et les collaborateurs de la FAT

## Le nettoyage à la machine des étables à bovins et des porcheries

par P. Jakob

### 1. Remarques introductives

Dans les étables où de nombreux animaux sont logés sur une surface réduite, il se produit en peu de temps des amas de déjections que l'agriculteur doit évacuer puis utiliser au mieux. L'adoption de méthodes rationnelles s'est longtemps limitée à l'emploi de la pelle et de la fourche. Les objectifs de l'économie d'entreprise créent cependant des conditions favorables pour une mécanisation, voire même une automatisation, de l'évacuation du fumier. On arrive par là à réduire considérablement les besoins en main-d'œuvre.

A l'heure actuelle, le nombre et la variété des installations prévues pour le nettoyage des étables sont importants. Aussi l'intéressé a-t-il de la peine à s'y retrouver. En voulant indiquer sur des Tableaux les types et modèles de nettoyeurs d'étables que l'on trouve aujourd'hui sur le marché, nous accédons à un désir souvent exprimé par les agriculteurs. Les données figurant dans ces tableaux ont été obtenues à la suite d'une enquête menée auprès des firmes citées. Les prix sont ceux qui étaient pratiqués le 31.12.1974. Il s'agit de prix indicatifs, du fait qu'il n'est pas possible de se fonder sur un équipement de base identique. Le prix total de ces installations n'a pas été mentionné car il varie dans une très large mesure selon les caractéristiques du bâtiment d'exploitation et la grandeur de l'étable.

### 2. La quantité de lisier produite

Il ne nous est pas possible de traiter une telle question en détail car cela nous mènerait trop loin. Aussi nous bornerons-nous à citer les quantités indiquées par divers auteurs puisqu'elles présentent de l'intérêt

Tableau 1: Quantité de lisier non dilué (m<sup>3</sup>) produite par an (selon divers auteurs)

Auteur / Titre	Quantité en m <sup>3</sup>	
	Par UGB	Par MSP
Informations Afu AGIR	18	2,5
Informations ALB		1,8–2,1
Baumgartner / Schweizer	18	1,8
Blanken	18	2,3
Office fédéral de la protection des eaux, Office fédéral des améliorations foncières 1973	18	2,5
Gisiger, Die Grüne 1965	20	3,0
Hasler, Station fédérale de recherches de Liebefeld	18	
Office cantonal de la protection des eaux, Saint-Gall		2,2–4,7
Landtechnik 8/72		4,4
		(alimentation avec du petit-lait)
Rohrer, AGIR 1968	16,2	
Schmidt	14,6–16,4	
Traulsen et autres	16,1	2,5
Guide pour l'emploi des engrains en ménageant l'environnement		
Calendrier Wirz	18	2,3
Zeller, Die Grüne 1973/1975	17	
Zihlmann, Informations AGIR	17	1,8
	16,2–18,5	